



## APPEL DE COMMUNICATIONS

Le Comité organisateur du 53<sup>e</sup> Congrès annuel de l'Association des archivistes du Québec a l'honneur de vous inviter à l'Hôtel Universel, Centre de congrès, à Rivière-du-Loup, du 29 au 31 mai 2024, sous le thème :

### « L'archiviste : un vecteur de transmission »

Que ce soit dans le cadre de la gestion documentaire ou du traitement des archives historiques, les archivistes sont amenés à se poser une question fondamentale : que doit-on conserver?

Cette question peut prendre place à l'intérieur d'une entreprise ou d'un organisme afin d'en assurer le bon fonctionnement. Elle peut également se poser d'un point de vue identitaire et historique : quelle image souhaitons-nous projeter pour le futur? La société confie aux archivistes la responsabilité de conserver et de transmettre les informations qui lui permettront de se souvenir, de fonctionner et de mieux planifier l'avenir.

Le comité organisateur du 53<sup>e</sup> congrès de l'Association des archivistes du Québec propose une thématique qui aura pour objectif d'amener les participants à réfléchir au rôle qu'ils doivent jouer en tant que vecteur de transmission de l'information et des responsabilités qui en découlent.

Le Congrès annuel de l'année 2024 est l'occasion d'échanger et de partager, sur les différentes manières de décliner le thème « **L'archiviste : un vecteur de transmission** ».

### **Voici quelques pistes de sujets pour vos propositions de communication :**

- Développer nos pratiques pour archiver la mémoire vivante;
- Penser nos outils afin qu'ils reflètent leur rôle de transmission de l'information auprès de nos organisations et de la société;
- Utiliser les archives comme sources d'inspiration à travers une mise en valeur originale par des artistes, des artisans, des chercheurs et autres utilisateurs;
- Créer des nouveaux moyens relatifs au traitement, à la préservation et à la diffusion des archives;
- Développer la gestion des connaissances : acquisition, transfert, utilisation, mise à jour, partage, préservation et diffusion des connaissances;
- Utiliser les technologies dans la transmission des données, des documents et des archives;
- Discuter des enjeux légaux et réglementaires : restrictions, protection des renseignements personnels, droit d'auteur;
- Présenter des projets liés à des comités, des partenariats, des tables de discussion et de concertation et des communautés de pratique;
- Réinventer et questionner la profession et la discipline archivistique.

## Modalités de soumission des propositions de communication

### Types de communications souhaitées :

- Conférence de 60 minutes suivie d'une période de questions de 15 minutes;
- Entrevue questions/réponses dynamique avec questions de l'animateur(-trice) et du public;
- Table ronde de 60 minutes (3 à 5 panélistes) : brève présentation, période de discussion et questions;
- Pause-café centrée sur un thème précis et modérée par un(e) animateur(-trice) d'une durée de 1h15, basée sur le modèle *World Café*;
- Session étudiante axée sur le point de vue des étudiant(e)s et de l'échange;
- Toute autre forme de présentation peut être soumise.

### Contenu des propositions de communication

- Titre et résumé de la communication : 400 mots maximum (afin de normaliser toutes les propositions, nous vous invitons à écrire au « nous »);
- Choix du type de communication;
- Une brève notice biographique sur les conférenciers(-ières) (nom, institution, titre, formation générale, expérience, engagement) avec photographie : 100 mots maximum.

### Réception et analyse des propositions de communication

Les propositions de communication doivent être envoyées au plus tard le **17 novembre 2023** à Isabelle Dion ([isabelle.dion@umontreal.ca](mailto:isabelle.dion@umontreal.ca)). Un accusé de réception sera envoyé aux auteurs(-trices).

Le comité du programme analysera les propositions de communications reçues, jusqu'au début de janvier 2024. Une réponse sera transmise aux auteurs(-trices) au plus tard le **12 janvier 2024**. Veuillez noter que les auteurs(-trices) dont la communication sera retenue devront fournir un texte ou une présentation de leur conférence préalablement au congrès. (Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Isabelle Dion ([isabelle.dion@umontreal.ca](mailto:isabelle.dion@umontreal.ca) ou 514 343-2244).

### Calendrier

15 septembre 2023	Lancement de l'appel de communications
17 novembre 2023	Date limite de réception des propositions Analyse des propositions
12 janvier 2024	Réponse du Comité du programme aux auteurs(-trices)
Mi-février 2024	Publication du programme préliminaire
15 mai 2024	Date limite pour l'envoi des présentations et/ou textes des communications pour les actes de congrès